

Sanctions dans le secteur de la distribution de matériels de boulangerie

Publié le 25 avril 2023

Distribution de matériels de boulangerie: L'Autorité sanctionne la société Bongard et l'Association des concessionnaires Bongard pour entente sur les prix. Elle sanctionne, par ailleurs, ces mêmes entités et la centrale d'achat Euromat pour des pratiques de restriction des ventes passives.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 25 AVRIL 2023

[Lire le communiqué](#)

Distribution de matériels de boulangerie: L'Autorité sanctionne la société Bongard et l'Association des concessionnaires Bongard pour entente sur les prix. Elle sanctionne, par ailleurs, ces mêmes entités et la centrale d'achat Euromat pour des pratiques de restriction des ventes passives.